



# APPEL A RÉSIDENCE

## LE CRAPO // VITRY-SUR-SEINE SALLE POLYVALENTE

La Ressourcerie Du Spectacle propose tout au long de l'année la mise à disposition d'un espace polyvalent au Crapo. Sur de scénarios très variés qui s'adaptent à vos besoins.

Si vous êtes intéressés, contactez nous par mail à [bonjour@crapo.fr](mailto:bonjour@crapo.fr)

### • LE PROJET

Le Crapo est un espace mutualisé entre acteurs de l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire. Géré par la Ressourcerie Du Spectacle, il accueille aujourd'hui 20 projets entre réemploi et culture : ressourcerie ambulante, compagnie de théâtre, boulangerie, constructeur.ice.s, artisans, artistes... Avec son espace extérieur de 1800m<sup>2</sup> et sa salle polyvalente, il permet d'accueillir des activités diverses (événements, ateliers) afin de sensibiliser le grand public au réemploi et à la réduction des déchets.

### • L'ESPACE DISPONIBLE

L'espace disponible est une salle polyvalente de 50m<sup>2</sup> modulable, équipée de tables, chaises, tapis de danse, vidéo-projecteur et meuble de rangement.  
L'espace est disponible du lundi au vendredi entre 10h et 18h.

### • CONDITIONS FINANCIERES

La salle polyvalente est disponible aux conditions suivantes :  
demi-journée : 30 euros  
journée complète : 50 euros





## - CRITÈRES DE SÉLECTION FORMATS COURTS

L'occupation de la salle s'adresse aux structures autour de l'Economie sociale, solidaire et circulaire, ainsi qu'aux projets autour de la culture et de la création afin de soutenir leur démarche.

## - CANDIDATURES

- Les candidatures se font par mail à [bonjour@crapo.fr](mailto:bonjour@crapo.fr)  
Merci de nous faire parvenir tout document nécessaire à la bonne compréhension de votre projet (dossier, portfolio, site internet...) ainsi que les jours et créneaux de la semaine qui vous intéressent.
- Une visite de la salle peut être envisagée si vous le souhaitez



# F.A.Q

## • LE CRAPO, C'EST POUR COMBIEN DE TEMPS?

Le propriétaire des locaux, l'EPF Ile-de-France, a signé avec La Ressourcerie Du Spectacle une Convention d'Occupation Précaire (COP). Cela signifie que le bail est à durée indéterminée. À terme, le bâtiment devrait être détruit avec les travaux du Grand-Paris. Nous serons prévenus quatre mois avant la fin de notre convention, et devons alors quitter les locaux.

## • QUELLES SONT LES HORAIRES D'OUVERTURE ?

Hors circonstances exceptionnelles, le Crapo est ouvert aux résidents 24h/24 et 7j/7 et de 10h à 18h pour le public.

## • QUELS FRAIS SERONT A MA CHARGE ?

Les frais liés à votre activité (consommable, etc). Votre participation financière prend en charge les fluides, la logistique et les charges courantes du lieu

